

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 27 juin 2024

TRANSMIS le : 27 juin 2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 11

Votants : 17

OBJET :

**Participation aux frais de
scolarité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre
Le mardi 25 juin à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUPTAIN Marie-Hélène, DAUDRÉ Sybille, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne

Messieurs : Maxime BAILLY, BOCQUET Jean-Charles, VIRLOGEUX Christophe

Absents : M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme BARON Claudine donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe
M.BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Fabienne
M. MOURET Stéphane donne pouvoir à M. BAILLY Maxime
M. Gérard DRÉVILLE donne pouvoir à M. Jean-Charles BOCQUET

Secrétaire : Mme BERSON-GÉANT Marion

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que nous avons reçu une demande du Syndicat Intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële le 4 mai pour une participation aux frais de scolarité d'un élève de Sant-Witz scolarisé dans un de leurs établissements.

La contribution demandée est de 200€ par élève et contribue aux frais de fonctionnement des équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité

(Contre : Mme Chantal Delgado, Fabienne Gru, Marie-Hélène Dauplain

Abstention : Jean-Charles Bocquet, Maxime Bailly, Christophe Virlogeux, Frédéric Moizard, Nadège Ferté, Michèle Caquin, Sybille Daudré, Marion Berson-Géant)

- 1) S'ABSTIENT** en ce qui concerne la convention de participation aux frais de scolarité pour l'enfant Wézien fréquentant le Lycée Charles de Gaulle à Longperrier ou Lycée Charlotte Delbo à Dammartin -en-Goële.
- 2) La convention ne sera pas signée**
- 3) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.**

Fait à SAINT-WITZ, Le 25 juin 2024



Le Maire
Frédéric MOIZARD

Frédéric Moizard